

## Réforme du crédit à la consommation et du surendettement

La loi n° 2010-737 du 1<sup>er</sup> juillet 2010 portant réforme du crédit à la consommation a été publiée au Journal Officiel de la République du 2 juillet 2010. Ce texte vise à rendre le crédit à la consommation plus responsable afin de lutter contre le surendettement et transpose la directive européenne 2008/48/CE du 23 avril 2008 sur le crédit à la consommation.

Les principales dispositions de la loi entreront en vigueur au fur et à mesure de la publication des décrets d'application selon le calendrier présenté par Mme Lagarde, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi :

- **juillet-août 2010** : suppression des pénalités libératoires versées au Trésor par les personnes en interdictions bancaires pour obtenir la radiation du fichier central des chèques ; création du comité de préfiguration chargé de la remise du rapport sur la création d'un registre national des crédits (fichier positif) ;

- **septembre 2010** : encadrement de la publicité ; développement du microcrédit ; choix donné aux consommateurs en matière d'assurance emprunteur ; encadrement des rachats de crédit ;

- **novembre 2010** : réforme du surendettement et du FICP avec la réduction de la durée des plans de surendettement de 10 à 8 ans, le raccourcissement de 6 à 3 mois des délais pour décider de l'orientation des dossiers, la suspension automatique des voies d'exécution à la recevabilité du dossier et interdiction pour le débiteur de payer les dettes nées avant la recevabilité, l'obligation d'assurer la continuité des services bancaires lorsqu'un client dépose un dossier de surendettement, le raccourcissement des durées d'inscription au FICP de 8 à 5 ans ;

- **avril 2011** : réforme du taux d'usure pour le crédit à la consommation par le passage d'un système de taux d'usure dépendant de la nature du crédit à un système fondé sur le montant des crédits pour réduire les taux d'usure et encourager le développement du crédit amortissable ;

- **mai 2011** : encadrement du crédit renouvelable ; choix laissé au consommateur sur le type de crédit (amortissable ou renouvelable) pour un achat supérieur à 1 000 euros en magasin ou sur Internet ; obligations pré-contractuelles (obligation pour le prêteur de consulter le Fichier national des incidents de remboursement des crédits aux particuliers pour vérifier la solvabilité de l'emprunteur, établissement d'une fiche de dialogue par les cocontractants pour les crédits souscrits sur le lieu de vente ou à distance, allongement de la durée du délai de rétraction de 7 à 14 jours) ; interdiction de conditionner les avantages commerciaux à l'utilisation à crédit des cartes de fidélité et ouverture de la possibilité de régler au comptant, l'utilisation de la fonction de crédit de la carte nécessitant l'accord exprès du consommateur.

## INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

### Echange de valeurs au niveau européen (projet SEPA)

Lors de sa réunion du 3 juin 2010, le Comité national SEPA a examiné l'état de la migration à SEPA en France. Il a pris note des efforts considérables des administrations qui assureront dès début 2011 une part très significative des virements SEPA et confirmé le lancement du prélèvement SEPA en France dès le 1<sup>er</sup> novembre 2010.

### Frais bancaires

MM. Georges Pauget et Emmanuel Constans ont remis à Mme Christine Lagarde, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, le 8 juillet 2010, le rapport sur la tarification des services bancaires. Le rapport préconise notamment :

- d'accroître la lisibilité, la transparence et la comparabilité des frais bancaires (établissement d'une liste standardisée des 10 principaux tarifs bancaires en tête des plaquettes tarifaires, mission d'évaluation et de suivi des tarifs bancaires confiée au CCSF y compris sur les tarifs outre-mer) ;

- d'aider les clients les plus vulnérables à maîtriser leurs frais bancaires (proposition d'un pack sécurité comprenant une carte de paiement à autorisation systématique plutôt qu'un chéquier, développement des systèmes d'alerte par SMS ou email) ;

- de mettre en place une nouvelle génération de forfaits bancaires (packages) plus adaptés aux besoins des consommateurs ;

- d'améliorer le traitement des incidents de paiement, notamment pour les clientèles fragiles afin de réduire les frais associés.

Le rapport est disponible à l'adresse suivante : [http://www.economie.gouv.fr/services/rap10/100708\\_rap\\_Pauget\\_Constans.pdf](http://www.economie.gouv.fr/services/rap10/100708_rap_Pauget_Constans.pdf)

### Application du RSA outre-mer

L'ordonnance n° 2010-686 du 24 juin 2010 portant extension et adaptation dans les départements d'outre-mer, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon de la loi n° 2008-1249 du 1<sup>er</sup> décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion a été publiée au J. O. du 25 juin 2010. Elle entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

### Publications de l'IEDOM

A l'occasion de la sortie des rapports annuels de l'IEDOM et de l'IEOM au titre de l'exercice 2009, M. Yves Barroux, directeur général de l'IEDOM et de l'IEOM a présenté une synthèse des principales évolutions ayant affecté les économies ultramarines ainsi que les premières tendances de l'année 2010 lors d'une conférence de presse organisée le 23 juin 2010 au siège des Instituts d'émission à Paris.

Le rapport annuel et les monographies géographiques de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique, de La Réunion, de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon sont disponibles sur notre site Internet [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr). Celles relatives à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin seront diffusées en septembre.

# ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

## Année 2009 : la récession se confirme

L'IEDOM et l'INSEE ont tenu une conférence de presse commune, à l'occasion de la sortie du rapport annuel 2009 et de la revue antiane éco. Les deux institutions ont dressé un diagnostic convergent sur la situation économique de la Martinique, confirmant que la récession amorcée en 2008 s'était nettement aggravée en 2009. La crise économique mondiale et le conflit social du début d'année 2009 ont fortement pesé sur la croissance.

Les premières estimations des comptes économiques réalisées dans le cadre du projet CEROM, montrent un recul de 6,5 % en volume du PIB martiniquais en 2009. Il s'agit d'une contreperformance historique. L'investissement a chuté de 23,6 % en volume et la consommation des ménages a baissé de 2,9 %.

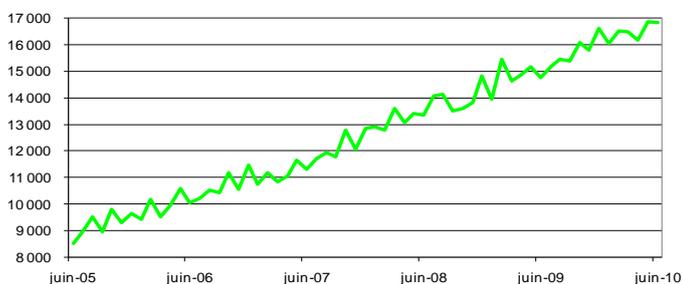
Seule, la contribution des administrations à la consommation finale a été positive (+ 1,4 %).

Les dernières tendances de la conjoncture en 2010, mettent en évidence un rebond encore fragile de l'activité économique.

## Monnaie fiduciaire : émissions nettes de billets en progression à fin juin 2010

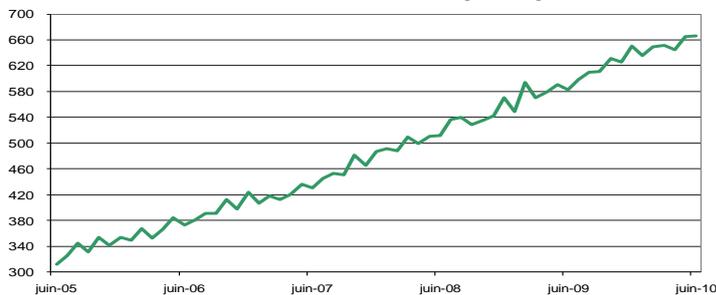
Au 30 juin 2010, les **émissions nettes de billets** ont progressé de 14,1 % en volume et de 14,3 % en valeur sur un an. Elles s'établissent à 16,8 millions de billets contre 14,7 millions un an plus tôt, pour une valeur totale de 666 M€, contre 583 M€ à fin juin 2009. Les coupures de 50 € et 20 € concentrent 87,7 % du nombre de billets en circulation, la coupure de 50 € représentant à elle seule 51,5 % du volume de l'émission nette de billets. En valeur, cette dernière coupure représente 65,1 % du total contre 64,8 % précédemment (+ 0,3 point).

Emissions nettes de billets (en milliers d'unités)



Source : Iedom

Emissions nettes de billets (en M€)



Source : Iedom

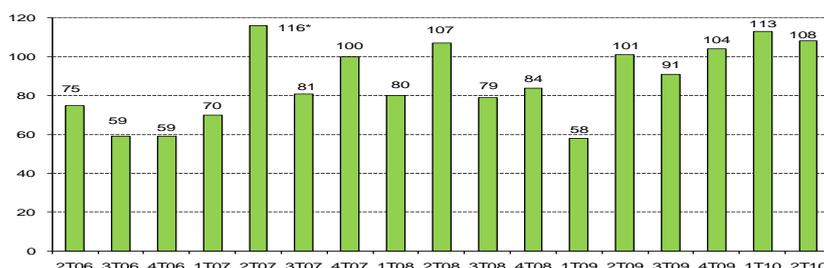
Parallèlement, les **émissions nettes de pièces** se sont accrues de 8,9 % en volume et de 6,5 % en valeur. Elles s'établissent à 152,8 millions de pièces contre 140,3 millions de pièces en juin 2009, pour une valeur de 21,6 millions d'euros, contre 20,2 millions d'euros un an plus tôt.

## Surendettement des ménages : progression du nombre de dossiers déposés sur un an

Au 30 juin 2010, 108 dossiers ont été déposés auprès du Secrétariat de la Commission de **surendettement**, soit une hausse de 6,9 % par rapport au second trimestre 2009. Après un tassement observé au troisième trimestre 2009, les périodes suivantes se caractérisent par un rythme soutenu en matière de dépôts (plus d'une centaine par trimestre).

Comparativement, 216 606 dossiers ont été déposés au niveau national, de mai 2009 à avril 2010, en augmentation de 8,7 % sur un an.

Nombre de dossiers déposés



Source : Iedom

# BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

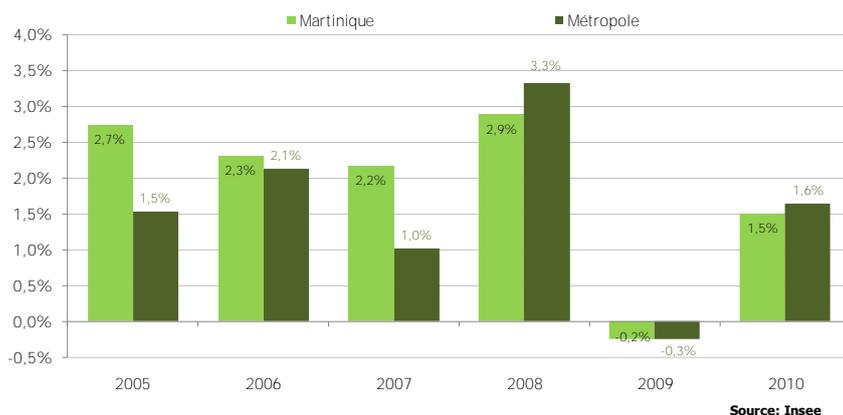
## Inflation : Poursuite du raffermissement des prix

A fin mai 2010, le taux d'inflation annuelle atteint +1,5 % à la Martinique. L'énergie (+8,5 %) et l'alimentation (+1,5 %) sont les principaux contributeurs à l'inflation globale. Parallèlement, les postes services et produits manufacturés suivent des évolutions plus mesurées (+0,6 % et +0,5 % respectivement).

A l'exception de la Guyane qui enregistre une inflation annuelle de +0,1 % sur un an, dans l'ensemble des autres géographies, l'inflation suit une tendance similaire : +2,3 % en Guadeloupe, +1,4 % à la Réunion et +1,6 % en Métropole.

### Taux de croissance de l'indice des prix à la consommation

Glissement annuel de mai à mai



## BTP : une activité déprimée

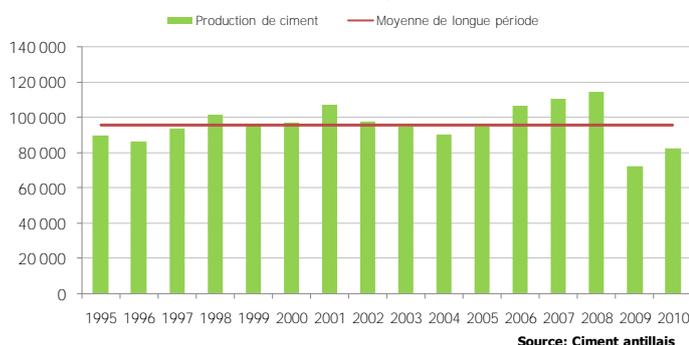
A fin mai, les ventes cumulées de ciment atteignent 82,4 milliers de tonnes soit une hausse de 13,8 % sur un an. Dans le détail, les ventes en sacs et les ventes en vrac progressent respectivement de 13,4 % et 14,0 %. En dépit de cette évolution favorable sur un an, la production globale de ciment demeure en dessous de la moyenne de longue période (1995-2010) à hauteur de -14,1 %.

Parallèlement, en cumul à fin juin 2010, 914 attestations de conformité électrique ont été délivrées par le Consuel, soit une diminution de 12 % sur un an. Le nombre d'attestations délivrées aux logements individuels se repli de 4,6 % tandis que celles attribuées à des logements collectifs sont en baisse de 20,5 % sur un an.

Le secteur du bâtiment et des travaux publics reste confronté à une faiblesse de l'activité tant au niveau de la commande publique que de la demande privée.

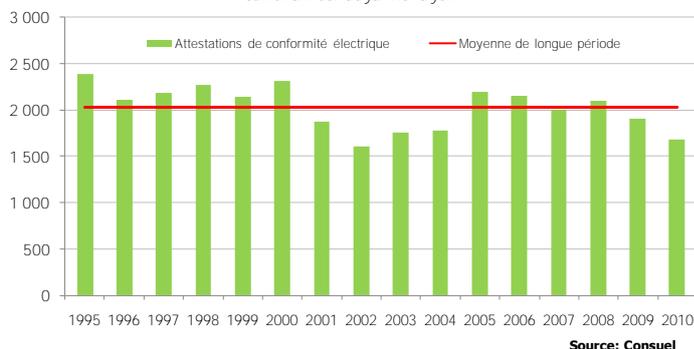
### Evolution de la production de ciment

production cumulée de janvier à mai



### Attestations de conformité électrique

cumul annuel de janvier à juin



## ACTUALITE REGIONALE

### Visite du Ministre de la Défense

Le Ministre de la Défense était en déplacement à la Martinique les 1<sup>er</sup> et 2 juillet derniers, afin de présenter la restructuration des armées aux Antilles-Guyane aux élus et aux personnels civils et militaires. Celle-ci devrait se traduire à la Martinique par le renforcement des moyens maritimes pour lutter contre le narco-trafic, la fermeture de la base militaire aérienne du Lamentin ainsi que du 33<sup>ème</sup> RIMA. Le départ de personnels militaires est programmé ainsi que la vente ou la cession de bâtiments détenus jusqu'ici par l'armée.

### Visite du Ministre de la Culture

Le Ministre de la Culture s'est rendu en Martinique les 23 et 24 juin pour présenter ses objectifs pour l'Outre Mer : l'émergence de la singularité des expressions artistiques et culturelles, la promotion des cultures ultramarines en France, la formation, avec la création d'un conservatoire à Fort de France, et enfin le livre et la lecture publique. Il a également annoncé que la part du budget du Ministère de la Culture dédiée à l'Outre Mer serait de 180 M€ en 2011.

### Nouvel employeur unique sur le port

La mise en liquidation judiciaire de la société Mamumar fait suite à la signature de l'avenant portant révision de la convention collective des dockers, qui entérine la création de l'employeur unique. Des départs à la retraite ayant été encouragés, Gemo, la nouvelle entité, autorisée par le tribunal d'instance et qui se substitue aux sociétés Manumar et GMM SP, devrait rassembler environ 110 dockers sur les 132 actuels. Le recours aux personnels extérieurs sera limité et la polyvalence, obligatoire, conformément aux accords. La nouvelle société devrait entrer en service le 5 juillet prochain.

## INDICATEURS DE REFERENCE

			<b>Données brutes</b>	<b>var.% mensuelle</b>	<b>Glissement annuel</b>
<b>Prix</b> <i>(source : INSEE)</i>	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	- mai 2010	122,4	-0,1 %	+1,5 %
<b>Chômage</b> <i>(source : DDTEFP)</i>	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A) Indicateur de chômage (base pop. Active : 162 556)	- mai 2010 - mai 2010	38 872 23,6 %	+0,2 %	+4,7 % +0,8 point
<b>Allocation Chômage</b> <i>(source : Assedic)</i>	Nombre de bénéficiaires de l'allocation unique dégressive et de l'aide au retour à l'emploi	- mai 2010	13 968	-1,1 %	+5,3 %
<b>RMI</b> <i>(source : CAF)</i>	Nombre de bénéficiaires payés	- mai 2010	28 347	+0,0 %	+9,5 %
<b>Commerce extérieur</b> <i>(source : Douanes)</i>	Importations (en M€) Exportations (en M€) Taux de couverture mensuel:	- avril 2010 - avril 2010	218,2 31,2 14,3 %	+0,6 % -7,7 %	+12,4 % +34,7 % +2,4 points
<b>Grande distribution</b> <i>(source : DRCCRF)</i>	Indicateur chiffre d'affaires (base 100 en 1990) Cumul annuel de chiffre d'affaires (millions d'euros)	- mai 2010 - mai 2010	266 196,1	+5,3 %	+1,5 % +25,6 %

## LES INDICATEURS SECTORIELS

			<b>Données brutes</b>	<b>var. % mensuelle</b>	<b>Glissement annuel</b>
<b>Trafic aéroportuaire</b> <i>(source : CCIM)</i>	Nombre de passagers	- mai 2010 - cumul annuel	114 588 658 842	-9,0 %	-1,8 % +6,0 %
<b>Trafic Maritime</b> <i>(source : DD PAF)</i>	Nombre de croisiéristes	- juin 2010 - cumul annuel	229 56 292	ns ns	nd +89,6 %
<b>Construction</b> <i>(source : Ciments antillais)</i>	Ventes de ciment (tonnes)	- mai 2010 - cumul annuel	16 856 82 446	-0,3 %	+17,8 % +13,8 %
<b>Immatriculations</b> <i>(source : AAA)</i>	Véhicules particuliers neufs (VPN) Véhicules utilitaires neufs (VUN) Cumul annuel (VPN + VUN)	- mai 2010 - mai 2010 - mai 2010	738 155 4 805	-10,0 % -3,1 % -	-16,1 % -15,8 % -16,7 %

# PRINCIPAUX TAUX D'INTERET ET DE CHANGE

## Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,00%	13/05/2009
Taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	13/05/2009
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009

### Taux d'intérêt légal

ANNEE 2010	0,65%	JO du 11/02/10
ANNEE 2009	3,79%	JO du 11/02/09

### Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/09)

	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
	1,25%	1,25%	1,75%	2,50%	0,75%

\* hors prime d'Etat

### Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)

Mars	Avril	Mai	Juin	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,3434%	0,3453%	0,3386%	0,3489%	0,4460%	0,7270%	1,0120%	1,2810%

### Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)

Mars	Avril	Mai	Juin
3,47%	3,44%	3,14%	3,14%

### Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)

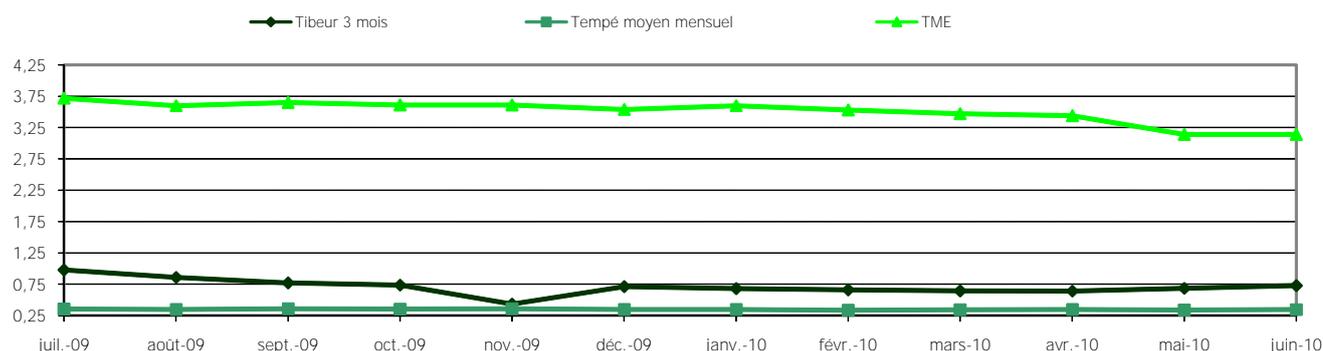
Mars	Avril	Mai	Juin
3,67%	3,64%	3,34%	3,34%

## Taux de l'usure (applicable à partir du troisième trimestre 2010)

Crédits aux particuliers		Seuils de l'usure	Crédits aux entreprises		Seuils de l'usure
<b>Prêts immobiliers</b>					
Prêts à taux fixe		6,09%			
Prêts à taux variable		5,35%			
Prêts relais		5,96%			
<b>Autres prêts</b>					
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €		21,15%			
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et prêts viagers hypothécaires		19,27%	Découverts en compte (1)		13,39%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 €		8,61%			

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

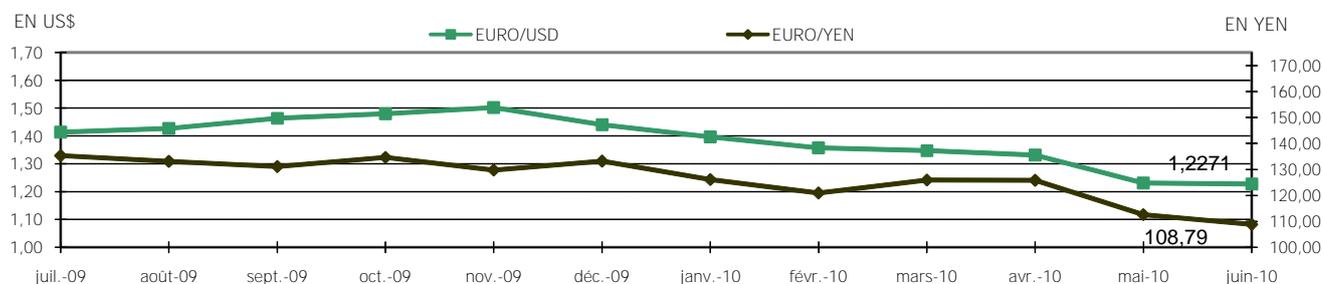
## Taux des marchés monétaires et obligataires



## Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,2271	EURO/ZAR (Afrique du sud)	9,3808	EURO/SRD (Surinam)	3,35520
EURO/JPY (Japon)	108,7900	EURO/BWP (Botswana)	8,61920	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,18810
EURO/CAD (Canada)	1,289	EURO/SCR (Seychelles)	15,2257	EURO/DOP (Rép. Dom.)	45,0393
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,81750	EURO/MUR (Maurice)	39,6652	EURO/BBD (La Barbade)	2,44480
EURO/SGD (Singapour)	1,7160	EURO/BRL (Brésil)	2,2082	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	7,76220
EURO/HKD (Hong-Kong)	9,5549	EURO/VEF (Vénézuéla)	3,17690	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2767,06	EURO/XCD (Dominique)	3,3005	EURO/FC (Comores)	491,96775

## Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



## Taux de conversion irrévocables pour les 16 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0429300 MTL	30,1260 SKK